

Stupéfaction : monsieur Zigiranyirazo sera inhumé à Orléans

Alain Gauthier

CPCR, 24 août 2025

Le Collectif des Parties Civiles pour le Rwanda (CPCR) apprend avec stupéfaction que la ville d'Orléans s'apprête à recevoir la dépouille de M. Protais ZIGIRANYIRAZO, décédé le 3 août dernier au Niger.

Monsieur ZIGIRANYIRAZO a été considéré comme l'un des principaux organisateurs du génocide des Tutsi du Rwanda en 1994 (plus d'un million de morts en cent jours). Jugé par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) et reconnu coupable en 2008, il a été acquitté en appel car les cinq juges de la chambre d'appel ont conclu que leurs collègues s'étaient « *gravement fourvoyés dans le traitement des preuves* » et qu'il n'y avait pas d'autre choix que l'acquittement.

Protais ZIGIRANYIRAZO n'a donc pas été « *innocenté* » comme l'affirme sa famille, mais a bénéficié d'erreurs de procédure. On relèvera

qu'après son élargissement en 2009, aucun pays n'a accepté de lui accorder asile. Jusqu'à son décès, il a vécu dans une maison sécurisée de l'ONU au Niger.

Pourquoi le gouvernement français a-t-il accepté qu'il bénéficie d'obsèques à grand spectacle le 28 août en l'église Saint Paternus d'Orléans et d'une inhumation au Grand Cimetière d'Orléans après avoir, avec constance, refusé de l'accueillir de son vivant ?

On sait qu'un peu partout dans le monde les tombes des « génocidaires » rwandais et de leur amis – à commencer par ceux décédés en prison – sont l'objet de pèlerinage.

Nous considérons que le rendez-vous programmé des génocidaires le 28 août constitue un affront à la mémoire prestigieuse d'Orléans, ville de Jeanne d'Arc et de Jean Zay.

Pour éviter tout trouble à l'ordre public, le Collectif des Parties Civiles

pour le Rwanda (CPCR) appelle les contrôlé.

élus d'Orléans à la plus grande vigilance concernant le déroulement de la cérémonie, et à faire en sorte que le monument funéraire soit discret et

Alain GAUTHIER, président
du CPCR

Contact: +250 78 876 43 11